



PA-4 Plan de composition

MAIRIE DE REVEL
16 NOV. 2018
COURRIER ARRIVÉE

VALORIS
GEOMETRE-EXPERT

HECTARE.fr
Demande de permis d'aménager
Opération Lourmette Nord

Indice	Date	Modifications	Dess.	Vérif.	Visa
0	05/11/2018	Dossier PA	SKR	GBL	JOC
1	07/02/2018	Dossier Permis d'Aménager - Pièces complémentaires	GB	GB	JOC

Echelle: 1:500

Numéro de dossier: 160619

Coordonnées: -

Nivellement: NGF-IGN69

Fichier de dessin: C:\Users\Gabriel\BANCHE\BANCHE\DWG\160619_13_PA_Pieces_comp.dwg

Clauses générales

Les limites périmétriques n'ont pas encore fait l'objet d'un bornage. Ce plan ne peut servir de plan de délimitation; les dimensions et superficies sont données à titre indicatif.

L'application cadastrale est la superposition et l'adaptation du plan cadastral sur le relevé de terrain. En aucun cas elle ne peut être considérée comme une limite de propriété.

Les couleurs figurant sur ce plan sont figuratives et ne correspondent pas nécessairement à la couleur des matériaux utilisés.

La position des canalisations, des différents branchements et des réseaux est indicative et pourra être modifiée lors de la réalisation des travaux.

Aucune utilisation du présent document n'est autorisée sans l'accord de son auteur, conformément à la loi du 11 mars 1957. La propriété du présent document appartient à VALORIS Géomètre-Expert jusqu'au paiement intégral des honoraires dus.

Légende

Limite de zonage du P.L.U.

Empreinte du lotissement

Limite Espaces communs / privés

Limite entre lots

Espaces privés

Espaces privés collectifs

Chaussée

Voie mixte : piéton et véhicule

Piétonnier

Stationnement (90 places)

Accès aux lots

Espaces d'accompagnement et noues ou canettes

Zone de raccordement à la voie existante

Arbres et arbustes

Position éventuelle du poste de transformation électrique

Courbes de niveau du terrain naturel

Sens de circulation

Noue

Pi

P

Poteau incendie existant / à créer

Règlement du Lotissement

Bande d'implantation d'une barrière végétale en fond de lot

Servitude Plantandi: à l'intérieur de la zone, de 1,50m minimum de large sur un minimum de 90% du linéaire sur voie (CF PA 10)

Double stationnement non cloisonné sur lot gabarit minimale 5,00m*5,00m

D'autres règles sont prescrites par le P.L.U. et le règlement du Lotissement (PA 10)